



**PRÉFET  
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **ÉLECTION DES MEMBRES DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE DU 31 JANVIER 2025**

### **AVIS DE DÉPÔT DES LISTES ÉLECTORALES DÉFINITIVES ÉLECTEURS INDIVIDUELS**

Les listes définitives des électeurs votant à titre individuel peuvent être consultées par tout intéressé :

- à la préfecture de Meurthe-et-Moselle, 6 rue Sainte-Catherine à Nancy (bureau de la vie associative et des élections)
- à la chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, 5 rue de la Vologne à Laxou
- à la mairie (pour les électeurs de la commune concernée)

Toute personne concernée par les décisions de la commission d'établissement des listes électorales peut former un recours devant le tribunal judiciaire de Nancy dans les **5 jours** qui suivent l'affichage du présent avis.

Affichage effectué le :